

# NOTICE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL PAR LE SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL

La Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (ci-après « FHL »), respectivement son service interentreprises de santé au travail accorde une grande importance à la protection de vos données à caractère personnel.

Ainsi, nous mettons à votre disposition ce document qui a pour objectif de vous informer sur le traitement de données à caractère personnel vous concernant. En lisant ce document, vous obtiendrez un certain nombre d'informations telles que, entre autres, la finalité et la licéité du traitement ainsi que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel.

# Responsable de traitement

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois - Service Interentreprises de Santé au Travail (SIST-FHL)

5, rue des Mérovingiens

L-8070 BERTRANGE

Tél.: 42 41 42-1

## Sources de données à caractère personnel traitées

Dans le cadre des demandes de rendez-vous pour l'examen d'embauche, vos données à caractère personnel sont transmises par l'employeur via un formulaire de déclaration patronale.

Le SIST-FHL collecte vos données à caractère personnel directement auprès de vous.

## <u>Finalité et base juridique du traitement</u>

Les données à caractère personnel collectées sont nécessaires à la réalisation par le SIST-FHL de ses missions de surveillance de la santé des travailleurs, des avis pour femmes enceintes et allaitantes et du reclassement professionnel.

Ce traitement de données est réalisé en application des dispositions y afférentes, dont le code du travail, livre III, titre II et plus particulièrement l'article L.322-2.

#### Catégories de données à caractère personnel traitées

Les données à caractère personnel traitées par le SIST-FHL dans le cadre de la réalisation de ses missions sont les suivantes :

- Données d'identification privées (nom, prénom, adresses email et postale, numéro de téléphone, état civil, etc.)



- Données d'identification professionnelles (poste de travail, type de contrat, date d'engagement, etc.)
- Caractéristiques physiques (âge, sexe, taille, poids etc)
- Numéro de matricule national
- Données de santé

### Destinataires et sous-traitants

L'ensemble des salariés du SIST-FHL est susceptible d'accéder à vos données dans le cadre de la réalisation et du suivi des examens médicaux.

Le médecin du travail peut être amené à demander des examens complémentaires qui seront réalisés par un autre médecin (généraliste ou spécialiste), le cas échéant par un laboratoire d'analyse médical. Ces demandes d'examens complémentaires seront toujours réalisées sur base d'une ordonnance émise par le médecin du travail.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion électronique de vos données santé, le SIST-FHL utilise un logiciel dédié dont la maintenance et l'entretien est effectué par une société externe. La FHL a également recourt à un prestataire de service informatique externe. Aucune de ces deux sociétés ne dispose d'un accès sur vos données à caractère personnel que le SIST-FHL traite.

# De la transmission des avis et fiches

Le SIST-FHL transmet vos données à caractère personnel, à l'exception de vos données médicales couvertes par le secret médical :

- à votre employeur (dans le cadre de la fiche d'examen médical, lors d'un avis de femme enceinte et d'un avis de reclassement) ;
- à la Caisse Nationale de Santé (dans le cadre de l'avis de femme enceinte) ;
- à la commission mixte (dans le cadre de l'avis de reclassement professionnel);
- au Ministère de la Santé, dans le cadre de la gestion de la crise Covid-19 ainsi que pour toutes les maladies à déclaration obligatoire en vertu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2018 sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé publique.

Vous recevez à chaque fois une copie des documents transmis aux destinataires précités, vous permettant ainsi de vérifier les informations transmises, et ce en toute transparence

## <u>Durée de conservation</u>

Vos données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité poursuivie et selon les dispositions légales en vigueur (respectivement 10 ans ou 40 ans après la fin de votre contrat de travail).



## Vos droits

En application de la législation en matière de protection des données, vous disposez des droits suivants:

- Le **droit d'accès** à l'exception des annotations personnelles du professionnel de santé et des données concernant des tiers qui peuvent ne pas être divulguées au patient, pour autant qu'elles n'intéressent ni les soins, ni la continuité des soins, conformément à l'article 17 de la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient et à l'article 60 du Code de déontologie médicale;
- Le droit de rectification et/ou si applicable le droit d'effacement de vos données à caractère personnel. Dans ce cadre, votre demande sera analysée et le SIST-FHL peut, conformément à la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient, refuser la rectification, respectivement la suppression des données pertinentes d'un dossier médical durant le délai de conservation de ce dossier;
- Le droit à la limitation du traitement ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente concernant le traitement de vos données à caractère personnel effectué par la FHL (CNPD https://cnpd.public.lu/fr.html).

Pour toute information concernant le traitement de vos données à caractère personnel par la FHL ou lorsque vous souhaitez exercer vos droits, veuillez contacter le délégué à la protection des données (DPO) par e-mail à l'adresse électronique dpo@fhlux.lu.